

Quelques années auparavant, le 31 janvier 1435, les Etats de Forez assemblés à Montbrison, ayant accordé au Comte de Forez 4,500 livres tournois pour l'aider à supporter diverses charges nécessitées par la guerre contre les Anglais, le ressort de Vaudragon, en suite de la répartition faite entre les divers mandements du pays de Forez, dut payer une somme de 23 livres 10 sous tournois pour sa part, pendant que l'Aubépin n'était, au contraire, imposé que pour 9 livres 8 sous tournois (1).

Ici nous trouvons une lacune inexplicable : près d'un siècle s'écoule, sans qu'il nous soit possible de connaître les noms des possesseurs de Vaudragon, et il nous faut arriver à l'année 1530, pour trouver Jean de St-Priest en possession de cette seigneurie.

Ce nouveau seigneur appartenait à la branche de la famille de St-Priest, entre les mains de laquelle se trouvait la seigneurie de Fontanès. Il était fils de Pierre de St-Priest, seigneur de Fontanès et de demoiselle Eustache de Rochefort, fille de Jean de Rochefort de la Valette et d'Isabeau de Fay-Gerlande.

Suivant Le Laboureur, Jean de St-Priest épousa Antoinette de Vaudragon. Ce nom de terre, qui nous cache celui de la famille qui possédait Vaudragon au commencement du XVI^e siècle, suffit pour nous indiquer que cette seigneurie avait passé aux St-Priest, peut-être par suite d'une alliance avec la dernière héritière des Allemand. Antoinette de Vaudragon testa, le 17 avril 1550, en faveur de ses enfants. De la sorte Antoine de St-Priest, seigneur de Fontanès, son fils, hérita sans doute de la seigneurie de Vaudragon (2).

(1) La Mure. *Pièces justificatives*. II. p. 53. — Armes des Allemand : de gueules semé de fleurs de lis d'or à la bande d'argent sur le tout.

(2) *Masures de l'Île-Barbe*. p. 394. — Morel de Volaine. *Liste des archevêques de Lyon*. p. 150. — St-Priest-Fontanès : écartelé d'argent et d'azur à une cotice de gueules brochante.